

Ensemble pour Vanier

Questions? Préoccupations? Voici à qui vous adresser!

À notre réussite au Forum communautaire du 19 juin, les membres de la communauté de Vanier ont confirmé les résultats de notre sondage, à savoir que les principales priorités de notre collectivité sont la prostitution, la drogue et l'embellissement. Les comités qui s'occupent de ces différentes questions entreprennent leurs travaux. Pour y prendre part, veuillez appeler au 580-2424, poste 22454 ou faire parvenir un courriel à l'adresse pc@ottawa.ca.

Au cours de la réunion, de nombreux membres de la communauté ont dit ressentir de la confusion ou des inquiétudes au sujet de ce qu'ils peuvent et doivent signaler et de la façon de faire part des problèmes. Voici quelques conseils à ce sujet.

Prostitution

Il n'est pas illégal de se trouver dans la rue, mais si vous croyez qu'une prostituée effectue son travail sur une rue de votre voisinage, vous devriez le signaler. Appelez le Service de police, au 613-236-1222, poste 7300, afin d'exprimer vos préoccupations. Vous ne recevrez pas de réponse immédiate, mais il est important que vos préoccupations soient notées.

Appelez le 9-1-1 si vous êtes témoin d'un crime ou d'une situation d'urgence mettant la vie en péril, comme une agression ou une bagarre.

Vous pouvez informer votre centre de police communautaire de toute activité suspecte, comme la présence d'hommes pouvant solliciter des prostituées. Le Centre de police communautaire est situé au 252, chemin McArthur et vous pouvez le joindre par téléphone au numéro 613-236-1222, poste 5823. Essayez de donner le numéro de plaque du véhicule si vous pouvez le noter sans provoquer de confrontation avec le conducteur.

Si vous éprouvez des inquiétudes au sujet de la santé ou du bien-être d'une personne se trouvant dans la rue, composez le 3-1-1 et demandez la fourgonnette du service d'intervention communautaire de l'Armée du Salut. Vous pouvez appeler au sujet d'une personne ayant besoin de premiers soins ou encore d'une personne intoxiquée ou à risque en raison de conditions météorologiques extrêmes, par exemple.

Drogue

Si vous croyez qu'il y a trafic de stupéfiants dans la rue ou si le va-et-vient dans une maison est tel que vous pensez qu'on y vend de la drogue, n'hésitez pas à le signaler. Si vous êtes témoin du trafic ou de la consommation de stupéfiants, composez le 613-230-6211. Si vous avez des renseignements à fournir au sujet de la consommation de drogue, veuillez appeler au 613-236-1222, poste 7300.

Si vous craignez vos voisins ou si vous êtes au courant d'activités criminelles ou liées à la drogue et souhaitez dénoncer la situation tout en conservant l'anonymat, vous pouvez appeler Échec au crime au 613-233-TIPS (8477) ou consulter le site Echecaucrime.ca et remplir le formulaire de signalement en ligne (Formulaire de soumission par Internet). Échec au crime est un programme communautaire destiné à recevoir des renseignements anonymes afin d'aider les services de police à résoudre des crimes.

Embellissement

Si vous négligez de signaler un problème, il ne pourra pas être résolu.

Pour signaler un trottoir endommagé, un lampadaire dont l'ampoule est brûlée, des graffitis, la présence d'ordures dans la rue ou dans les parcs ou une situation qui semble dangereuse, veuillez composer le 3-1-1 ou envoyer un courriel à l'adresse 311@ottawa.ca. N'oubliez pas de préciser l'emplacement et la nature exacte du problème.

Les propriétaires ont l'obligation de veiller à ce que leur terrain soit propre et sécuritaire. En cas de plainte les concernant, les propriétaires reçoivent un avis leur donnant un certain délai pour rectifier la situation. Pour lancer une telle démarche, formulez une plainte au service responsable des normes de biens-fonds en composant le 3-1-1 ou le 613-580-2424, poste 41547 ou encore en faisant parvenir un courriel à l'adresse bylawservices@ottawa.ca. Vous pouvez notamment signaler des automobiles abandonnées, la présence d'ordures ou de mauvaises herbes ou encore des fenêtres brisées.

Si vous connaissez des personnes dont la propriété aurait besoin de réparations, mais qui n'ont pas les moyens de les effectuer, sachez qu'elles peuvent obtenir de l'aide dans le cadre du Programme d'aide à la remise en état des logements locatifs (PAREL) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement; no de tél. : 1-800-704-6488; courriel : rap_ontario@cmhc-schl.gc.ca.